

Licence professionnelle Coordination de projets de développement social et culturel en milieu urbain

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Coordination de projets de développement social et culturel en milieu urbain. 2015, Université Bordeaux Montaigne. hceres-02039013

HAL Id: hceres-02039013

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039013>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Coordination de projets de développement social et culturel en milieu urbain

- Université Bordeaux Montaigne

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sociétés dans l'espace et dans le temps

Établissement déposant : Université Bordeaux Montaigne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle « *coordination de projets de developpement social et culturel en milieu urbain* » est dispensée sur Bordeaux et est portée par l'IUT, elle renvoie au secteur professionnel des services aux personnes et de l'intervention sociale, plus précisément au secteur de l'animation culturelle et sociale.

Avis du comité d'experts

Cette licence professionnelle (LP) a pour objectif de former des professionnels de niveau intermédiaire à la conception et gestion de projets d'action sociale et culturelle sur des territoires urbains et semi-urbains. Cette visée suppose l'intégration de compétences diverses : contextualisation et connaissance des politiques publiques concernées, méthodologie de projet, capacités d'analyse, d'organisation et d'évaluation.

Les enseignements couvrent plusieurs champs, conformément aux objectifs ciblés. La formation s'est dotée d'une équipe pédagogique pluridisciplinaire, composée des professionnels du secteur. Néanmoins, on peut regretter que la formation ne fasse que peu de place aux éclairages sociologiques (une seule UE de 10 heures sur les pratiques culturelles).

La formation s'appuie sur la signature d'accords cadre qui la relie au secteur socio-économique local de manière soutenue. Le responsable de la formation bénéficie d'une bonne expérience dans le domaine.

Le dossier ne met pas en avant le positionnement relatif de la licence dans l'offre de formation locale. Elle n'affiche pas assez dans son libellé sa dimension urbaine et semi-urbaine (cf infra).

Le comité d'experts regrette le manque de précisions concernant certains éléments du dossier, sans que cela affecte leur impression positive globale. Le positionnement de la formation dans le champ de formation est justifié.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La formation professionnelle n'a pas vocation à la recherche mais elle est soucieuse des objectifs scientifiques attachés à la transmission universitaire. Les enseignants-chercheurs garantissent par leurs activités le niveau scientifique de la formation.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est assurée par la présence d'enseignements dispensés par des professionnels (et dans les accords cadre signés avec sept structures locales), dans l'obligation de faire un stage et dans la présence d'un projet tuteuré réalisé à partir d'une commande émanant d'une structure professionnelle (150 heures, projet réalisé en groupe de trois à cinq étudiants). La rédaction d'un mémoire professionnel complète le dispositif.

<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les étudiants effectuent un stage obligatoire de 14 semaines au moins au second semestre de l'année d'étude. Néanmoins, la lecture de la maquette, suggère qu'il semble exister un choix (« négocié » dicit le document) entre stage et mémoire d'une part, préparation du mémoire (seulement) d'autre part.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Il est dit que quatre conventions existent (Suisse, Canada, Portugal, Espagne) mais on ignore si elles sont mobilisées, comment, à quelle fréquence.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La formation recrute environ 30 étudiants en formation (jusqu'à 36 en 2012-13). La formation est attractive puisque de nombreux candidats se présentent annuellement. Elle recrute une majorité d'étudiants ayant validé un BTS ou un DUT. En 2011-2012 80 % des inscrits sont régulièrement présents en cours et 80 % des étudiants présents à l'ensemble des examens ont validé le diplôme.</p> <p>Les étudiants sont inscrits en formation initiale ou en formation continue.</p> <p>Aucun dispositif spécifique d'aide à la réussite n'est présenté dans le dossier.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Rubrique non renseignée.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>La formation est évaluée en contrôle continu. On aimerait disposer de plus de détails, la réponse reste très générale.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Aucun élément d'appréciation.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Il y a une grande cohérence entre les objectifs de la formation, les débouchés envisagés et les débouchés réels. Les étudiants s'insèrent prioritairement dans des missions locales, associations, services de prévention, collectivités territoriales. Le suivi des diplômés ne semble pas seulement délégué aux services universitaires généraux. En ce sens elle témoigne d'une préoccupation visible de l'équipe en place.</p> <p>Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, un pourcentage non négligeable d'étudiants poursuit des études à l'issue de la validation de la licence (32 % pour la promotion 2008, 18 % pour celle de 2009 et 29 % pour celle de 2010). Ce niveau apparaît élevé en regard de la finalité d'un diplôme professionnel.</p> <p>L'insertion des diplômés n'ayant pas poursuivi d'études est correcte, notamment dans les données concernant la promotion 2008 pour laquelle on sait que 96 % des étudiants sont en emploi stable (cette précision n'apparaît pas pour les diplômés des deux promotions suivantes). Néanmoins les emplois occupés restent statutairement hétérogènes (catégories A, B ou C) et souvent précaires, même en 2008 et la part des CDI plafonne à 38 % pour la promotion 2010. Ces chiffres sont bien entendu à relativiser (ils portent sur de petites promotions et le cas de ces diplômés correspond à ce que l'on sait des types de contrats signés au niveau national, tous champs professionnels confondus).</p> <p>Les libellés des emplois occupés par les diplômés sont souvent proches du libellé de la formation (chargé de projet, chargée de mission, coordinateur de projet) ce qui semble révéler une bonne liaison entre formation et emplois occupés.</p> <p>Cependant, la lecture de la liste des débouchés constatés (seules des fonctions de direction et responsabilité sont indiquées) contraste avec les données figurant sur d'autres documents fournis et établis par des services d'aide au pilotage (beaucoup d'anciens étudiants sont classés en catégorie B et C, ce qui correspond assez mal à des fonctions de direction). Cet écart aurait mérité</p>

	commentaire de la part des porteurs de projet.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La licence ne semble pas s'appuyer sur un conseil de perfectionnement associant toutes les parties de manière systématique. Il est question à un autre endroit du dossier d'un conseil pédagogique (intégrant cette fois enseignants, professionnels et des étudiants) sans que l'on comprenne s'il s'agit ou non de la même structure. Et en fin de dossier apparaît enfin un conseil de perfectionnement ainsi dénommé et composé de 21 personnes.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La formation est attractive ;
- Elle répond à des besoins locaux ;
- La licence forme des professionnels qui assument effectivement des fonctions auxquelles ils ont été préparés ;
- Elle s'insère bien dans le nouveau champ de formation du fait de sa dimension spatiale. On peut souligner le nombre significatif d'entreprises, associations partenaires de la formation, ainsi que la forte inscription territoriale du réseau d'intervenants.

Points faibles :

- On regrette qu'un certain nombre de rubriques n'aient pas été renseignées.
- On comprend mal qu'une formation professionnelle non récente ne dispose pas encore d'une fiche ADD et d'une fiche RNCP.
- La formation ne prévoit pas un soutien à la préparation de concours à la fonction publique territoriale, ce qui est dommage et sans doute à mettre en relation avec la tentation de certains étudiants de poursuivre leurs études après la licence.
- La formation fait peu de place aux éclairages sociologiques.

Conclusions :

La formation a sa place dans le champ de formation et le bassin d'emploi local

Une question cependant : le nom de la formation n'indique pas le type d'espace visé par le diplôme (espace urbain et semi-urbain) : c'est dommage, notamment si l'on considère qu'une autre LP affiche précisément une donnée équivalente dans l'offre du champ de formation bordelais (cf *LP Valorisation, animation et médiation des territoires ruraux*).

Une remarque sur la rédaction : le porteur de projet doit prendre garde à bien identifier les structures (cf le flou autour des appellations du conseil de pilotage rend difficile l'appréciation de son action)

Observations de l'établissement



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Présidence

Date : Pessac, le 8 juillet 2015

OBSERVATIONS AU RAPPORT DE SYNTHÈSE DE L'HCERES

Aucune observation ne sera déposée pour cette mention.

Jean-Paul Jourdan
Président de l'Université Bordeaux Montaigne